



**Un grand parc  
pour l'est de Montréal**

---

**Parc-nature d'Anjou**



**19 juillet 2018**





## Conseil régional de l'environnement de Montréal

Maison du développement durable  
50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 300  
Montréal (Québec) H2X 3V4  
Tél. : 514-842-2890  
Télec. : 514-842-6513  
[info@cremtl.qc.ca](mailto:info@cremtl.qc.ca)  
[www.cremtl.qc.ca](http://www.cremtl.qc.ca)

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) est un organisme à but non lucratif indépendant, consacré à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable sur l'île de Montréal. Par le regroupement et la concertation de ses membres, par ses activités de sensibilisation, de représentation publique et ses différents projets-action, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale sur l'île de Montréal.

**Suivez-nous!**



## Dans le cadre d'une vaste opération visant à contribuer à la revitalisation des quartiers dans l'est de Montréal

Piloté par le CRE-Montréal depuis 2015, le **mouvement ILEAU** ([www.ileau.ca](http://www.ileau.ca)) vise à améliorer les milieux de vie et de travail de la population montréalaise, par la mise en place d'Interventions Locales en Environnement et Aménagement Urbain dans l'Est de Montréal. Ce mouvement s'appuie sur un réseau d'une cinquantaine de partenaires locaux et régionaux pour transformer de manière significative les terrains de l'ensemble des propriétaires situés sur le territoire ILEAU. Ces interventions ont pour finalité de créer une trame verte et bleue active, de la rivière des Prairies au fleuve Saint-Laurent dans la partie Est de Montréal.

### Un projet porté depuis plus de trois ans

Depuis 2014, le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) s'intéresse à l'avenir des terrains de golf sur l'ensemble de l'île de Montréal. Très rapidement, la sauvegarde du parc-nature du bois d'Anjou et l'ajout du Golf métropolitain d'Anjou sont apparus comme un dossier prioritaire dans la perspective de la création et la consolidation d'une trame verte et bleue pour l'Est de Montréal.

Le CRE-Montréal a depuis plus de 3 ans expliqué et étayé sa position devant un grand nombre d'acteurs montréalais et a publié de nombreux documents en ce sens (disponibles sur son site web).

#### Signataires de la lettre ouverte publiée le 16 mai 2018 pour la transformation du Golf d'Anjou en parc

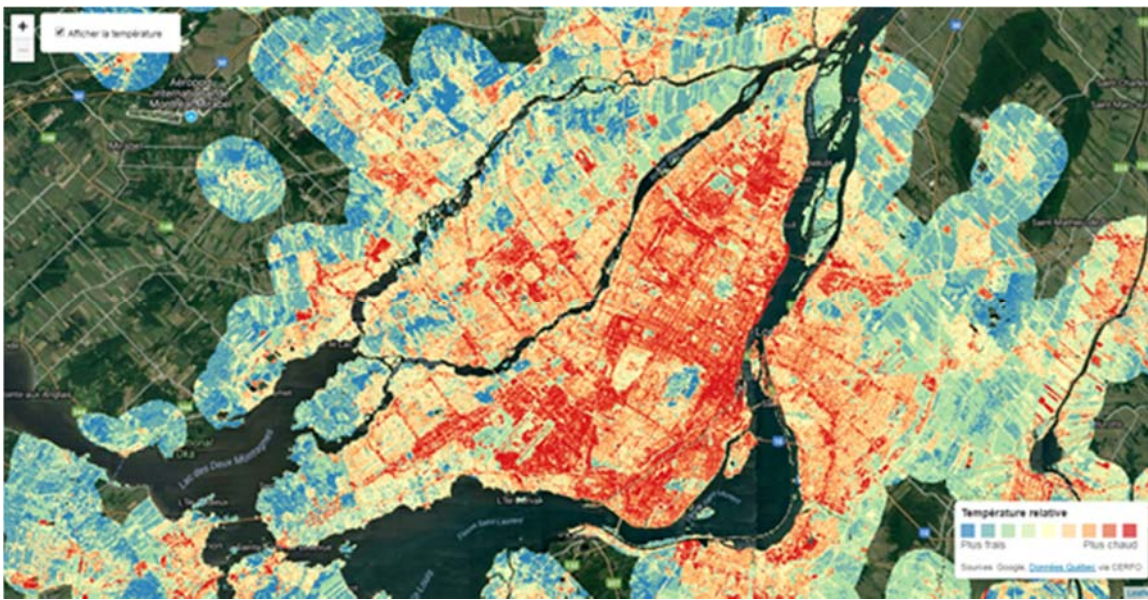
- Coralie Deny, Directrice générale, Conseil régional de l'environnement de Montréal
- Daniel Duranleau, Directeur général, Concertation Anjou (30 organismes communautaires)
- Andrew Gonzalez, Directeur, Centre de la science de la biodiversité du Québec et Professeur, Université McGill
- Laurent Gosselin, Directeur général, Solidarité Mercier-Est (44 organismes communautaires)
- Karel Mayrand, Directeur pour le Québec et l'Atlantique, Fondation David Suzuki
- Raymond Moquin, Président, Collectif en environnement Mercier-Est
- Sylvain Perron, Coordonnateur, Mouvement Ceinture Verte
- François Reeves, Cardiologue d'intervention, CHUM et Cité de la santé de Laval
- Laure Waridel, Éco-sociologue, professeure associée, UQAM

#### Communications du CRE-Montréal sur le projet de grand parc de l'Est

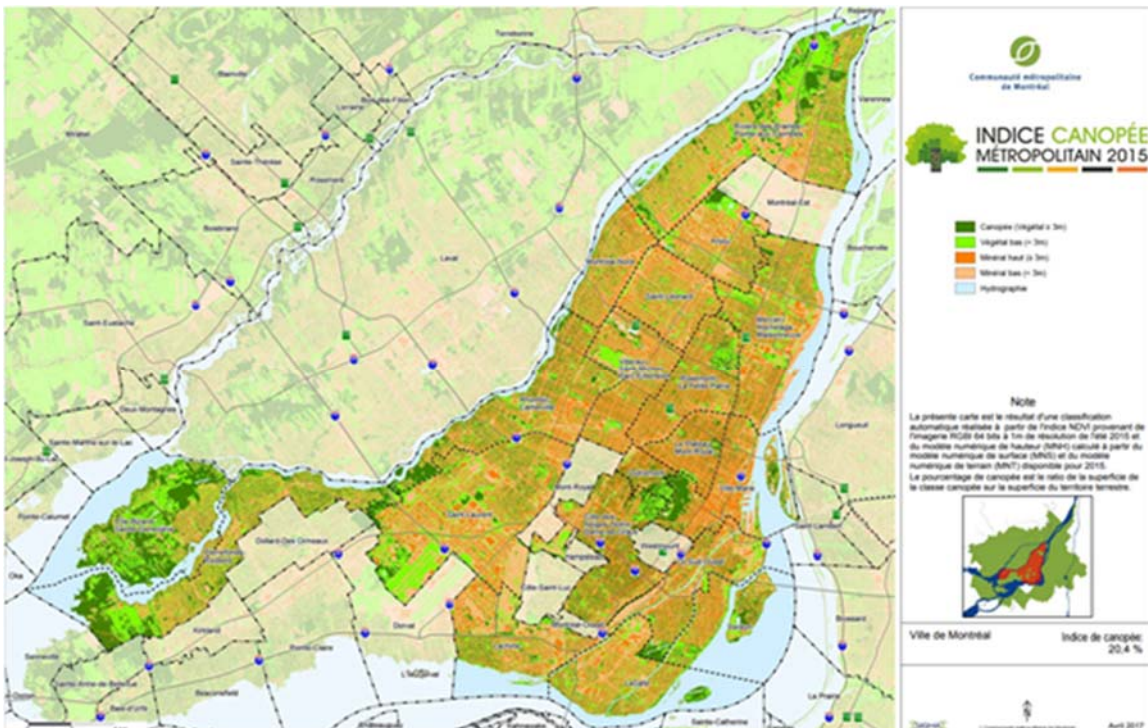
- Éditorial | Protéger et mettre en valeur un des derniers poumons verts de l'est de Montréal | 3 décembre 2015 | <http://cremtl.qc.ca/publication/entrevues/2015/protoger-mettre-en-valeur-un-derniers-poumons-verts-lest-montreal>
- Actualités | Demande officielle pour la création d'un grand parc de l'Est | 25 février 2016 | <http://cremtl.qc.ca/actualites/2016/vers-un-grand-parc-lest-premiere-rencontre-dechanges-les-groupes-locaux>
- Communiqué | Le parc-nature du Bois-de-Saraguay enfin ouvert, le parc-nature du Bois-d'Anjou doit être le prochain sur la liste | 2 juin 2016 | <http://cremtl.qc.ca/communiqués/2016/parc-nature-bois-saraguay-enfin-ouvert-parc-nature-bois-danjou-doit-etre-prochain>
- Actualités | Demande officielle pour la création d'un grand parc de l'Est | 8 septembre 2016 | <http://cremtl.qc.ca/actualites/2016/demande-officielle-pour-creation-dun-grand-parc-lest>
- Actualités | Concertation Anjou adopte une résolution sur le projet d'un Grand parc de l'Est | 6 octobre 2016 | <http://cremtl.qc.ca/actualites/2016/concertation-anjou-adopte-une-resolution-projet-dun-grand-parc-lest>
- Actualités | Le CRE poursuit ses démarches pour un grand parc de l'Est | 17 novembre 2016 | <http://cremtl.qc.ca/actualites/2016/cre-poursuit-ses-demarches-pour-un-grand-parc-lest>
- Actualités | Capsule historique - Le bois et le golf d'Anjou | 19 janvier 2017 | <http://cremtl.qc.ca/actualites/2017/capsule-historique-bois-golf-danjou>
- Communiqué | Élections municipales 2017 - Le CRE-Montréal présente les dossiers et les actions prioritaires pour la prochaine administration | 17 octobre 2017 | <http://cremtl.qc.ca/communiqués/2017/elections-municipales-2017-cre-montreal-presente-les-dossiers-les-actions>
- Communiqué | Pour un grand parc dans l'est de Montréal : Il est urgent que l'administration municipale empêche l'asphalte de prendre le dessus sur le golf d'Anjou | 26 mars 2018 | <http://cremtl.qc.ca/communiqués/2018/pour-un-grand-parc-lest-montreal-il-est-urgent-que-ladministration-municipale>
- Actualités | Le bois et le golf d'Anjou : l'oasis de l'Est | 6 avril 2018 | <http://cremtl.qc.ca/actualites/2018/bois-golf-danjou-loasis-lest>

- Actualités | Un nouvel appui pour le Grand parc de l'Est | 10 mai 2018 | <http://cremtl.qc.ca/actualites/2018/un-nouvel-appui-pour-grand-parc-lest>
- Lettre ouverte | LETTRE OUVERTE – Un geste municipal fort demandé pour la création d'un grand parc de l'Est sur le territoire d'Anjou | 16 mai 2018 | <http://cremtl.qc.ca/publication/lettres/2018/lettre-ouverte-un-geste-municipal-fort-demande-pour-creation-dun-grand-parc>
- Communiqué | Création d'un grand parc de l'Est : La mobilisation a porté fruit | 23 mai 2018 | <http://cremtl.qc.ca/communiques/2018/creation-dun-grand-parc-lest-mobilisation-porte-fruit>
- Mémoire | Infrastructures vertes et naturelles : Pour des investissements dans l'est de l'île de Montréal | 26 mai 2018 | [http://cremtl.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/2018-03-26\\_fiche\\_technique\\_parc\\_de\\_lest\\_cre\\_mtl.pdf](http://cremtl.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/2018-03-26_fiche_technique_parc_de_lest_cre_mtl.pdf)
- Communiqué | Grand parc-nature d'Anjou : Montréal a plus d'un site pour une usine d'énergie solaire | 11 juillet 2018 | <http://cremtl.qc.ca/communiques/2018/grand-parc-nature-danjou-montreal-plus-dun-site-pour-une-usine-denergie-solaire>

**Le parc-nature du Bois-d'Anjou et le golf adjacent forment le plus important îlot de fraîcheur dans le vaste îlot de chaleur que constitue le quartier industriel de l'arrondissement d'Anjou.**



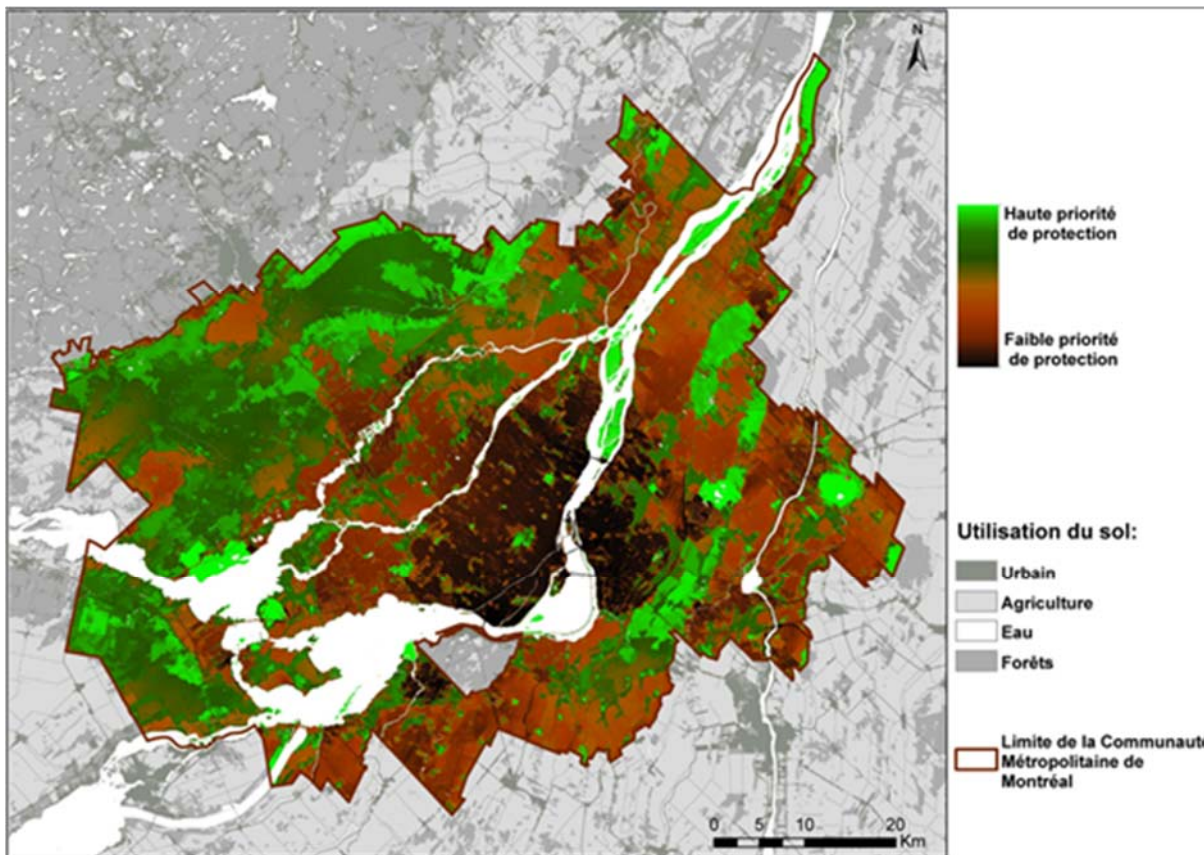
En 2015, l'indice de canopée à Montréal était de 20,4% (comparativement à 21,7% pour l'agglomération de Montréal). Le *Plan d'action canopée de la ville de Montréal* a pour objectif de rehausser l'indice de canopée à 25% pour 2025. La préservation du golf d'Anjou à des fins de parc y contribuerait alors que sa perte ferait reculer malgré tous les efforts investis dans le secteur en termes de verdissement.



## Une zone à protéger prioritaire pour les experts

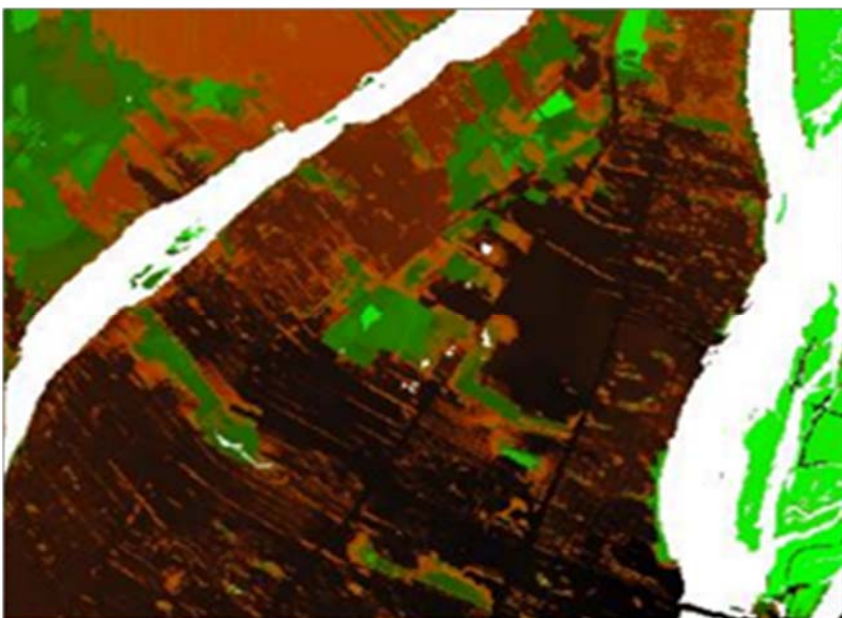
Pour répondre à la demande de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), le **chercheur A. Gonzalez**, Directeur, Centre de la science de la biodiversité du Québec et Professeur, Université McGill, et ses collègues ont analysé le territoire de la CMM pour faire apparaître les zones les plus intéressantes en regard de trois critères combinés :

- la qualité des habitats (pour 14 espèces représentatives)
- la connectivité écologique (pour les mêmes 14 espèces représentatives)
- et la résilience des milieux face aux changements climatiques.



Carte tirée de : RAYFIELD, Bronwyn et al. (2015). *Les Infrastructures vertes : Un outil d'adaptation aux changements climatiques pour le Grand Montréal*, Rapport publié par la Fondation David Suzuki, Novembre 2015.

Les travaux d'A. Gonzalez révèlent toute l'importance du parc-nature du Bois-d'Anjou, du golf adjacent de même que d'autres terrains à proximité. **Ces milieux sont aussi importants que les deux écoterritoires de l'Est, pour la consolidation de la trame verte et bleue.**



## Le parc-nature du Bois-d'Anjou : une grande richesse naturelle toujours inaccessible



Superficie : environ 40 hectares - Mosaïque de milieux naturels, principalement bois et marécage du parc-nature

### Biodiversité

- Milieux humides (marais et marécages) : 47 % de la superficie
- Flore : 180 espèces végétales
- Faune aviaire : 57 espèces d'oiseaux (printemps 2017)
- Amphibiens et reptiles : 6 espèces (2008)

### Présence d'espèces à statut précaire

- Chêne bicolore : inscrit à la liste des espèces susceptibles d'être menacées ou vulnérables du Québec
- Noyer cendré : en voie de disparition au Canada
- Quiscale rouilleux (oiseau) : inscrit à la liste des espèces susceptibles d'être menacées ou vulnérables du Québec
- Couleuvre brune : inscrite à la liste des espèces susceptibles d'être menacées ou vulnérables du Québec

Étant situé en plein cœur d'un secteur fortement industrialisé et à proximité d'importants axes routiers et ferroviaires), le parc-nature est soumis à de fortes perturbations anthropiques; à cet égard, le golf joue un important rôle de zone tampon au sud.

### Contributions écologiques du golf adjacent

- Présence d'importants milieux ouverts permettant la présence d'espèces animales adaptées aux milieux ouverts (bernaches, chauves-souris, oiseaux de proie, renard, etc.) et aux milieux de lisière (plusieurs espèces d'oiseaux)
- **Les plans d'eau du golf forment une surface totale 7,5 hectares. Leurs périmètres combinés forment 2,8 km de rivage** : points d'abreuvement et d'alimentation pour la faune, habitats pour les oiseaux aquatiques, les amphibiens et de nombreux insectes
- Effet de zone tampon au sud du parc-nature
- Absorption des eaux pluviales
- **Les bosquets d'arbres et d'arbustes forment une superficie totale d'environ 3,5 hectares** : refuges dans l'habitat des espèces adeptes de milieux ouverts

### Donc globalement...

Les milieux humides, boisés et friches qui composent le parc-nature du Bois-d'Anjou, de même que les milieux ouverts, les bosquets et les plans d'eau du golf d'Anjou, augmentent la superficie des habitats et la connectivité écologique dans l'est de Montréal.

## Grands bénéfices socio-économiques du grand parc de l'Est

- Répondrait aux besoins en accès à la nature de plus de 250 000 personnes dans les secteurs résidentiels adjacents, notamment dans des zones de forte défavorisation matérielle et sociale (voir carte en annexe)
- Contribuerait à rétablir l'équilibre Est-Ouest en termes d'espaces verts (222 ha aires protégées dans l'est et 718 ha dans l'Ouest) et d'investissement dans la protection d'espaces verts pour consolider les parcs (27M\$ dépensés de plus dans l'ouest depuis 10 ans) : Depuis l'adoption de la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels en 2004, moins d'un quart des dépenses (23 %) pour l'acquisition de terrains a été consacré à l'est de l'île.
- Rendra accessible, après plus de 25 ans d'attente, le parc-nature
- Pièce maîtresse d'un important corridor nord-sud reliant le parc de la Promenade-Bellerive aux berges de la rivière des Prairies pour une trame verte et bleue active dans l'Est
- Un poumon vert pour l'Est : En 2016, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)<sup>1</sup> de l'Est-de-l'Île-de-Montréal publiait des données indiquant que l'espérance de vie des résidents de l'est de Montréal est raccourcie de neuf ans par rapport aux personnes vivant dans l'ouest de l'île.

## Une opportunité d'amélioration de l'accessibilité au parc-nature et de création d'une trame verte et active

Le CRE-Montréal avec ses partenaires dans le cadre d'ILEAU, a identifié les différents éléments qui actuellement limitent l'accès convivial et sécuritaire par transport actif et collectif aux parc-nature et golf, dans la perspective d'apporter les modifications nécessaires pour y remédier. Plusieurs marches exploratoires ont eu lieu en ce sens en collaboration avec le milieu communautaire et la population.

Au cœur de l'arrondissement d'Anjou, le parc-nature du bois d'Anjou et le golf sont bordés de grands axes routiers pour un accès facile en voiture ou en camion, qui n'offrent pas une expérience conviviale en transport actif et collectif. Il s'agit des axes :

- Boul. Henri-Bourassa au nord (6 voies bi-directionnelles : 3 voies de chaque côté) ainsi qu'un réseau de voies ferrées longeant le parc Pasquale Gattuso entre Rodolphe-Forget et Armand Bombardier
- Boul. du Golf à l'ouest (4 voies bi-directionnelles : 2 voies de chaque côté)
- Boul. des Sciences au sud (6 voies bi-directionnelles : 3 voies de chaque côté)

La constitution du grand parc-nature d'Anjou représente aussi une occasion pour en améliorer l'accès en vélo et à pied et l'expérience en transport collectif pour la population des secteurs avoisinants et pour la population montréalaise en général. Diverses interventions urbaines seront nécessaires : aménagement de certains carrefours pour en faciliter la traversée; élargissement de trottoirs et plantation d'arbres pour améliorer l'expérience des piétons; implantation de pistes cyclables en site propre.

Le projet de trame verte et active du CRE-Montréal émane d'une vision de longue date de relier notamment la Promenade Bellerive au Ruisseau de Montigny, en passant bien entendu par le futur grand parc-nature d'Anjou. Il s'agit de l'occasion idéale pour consolider et connecter le réseau cyclable actuellement discontinu des arrondissements d'Anjou, de Rivière-des-Prairies et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. De plus, un parc de cette ampleur est peut-être l'argument manquant pour l'implantation de vélos BIXI, actuellement absents sur ces territoires.

---

<sup>1</sup> <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/765569/esperance-vie-est-montreal-ouest-ciuss-est-ile>





**ZONES DE DÉFAVORISATION  
MATÉRIELLE ET SOCIALE DES SECTEURS  
RÉSIDENTIELS À PROXIMITÉ DES ÎLOTS  
DE CHALEUR DANS L'EST  
DE MONTRÉAL**

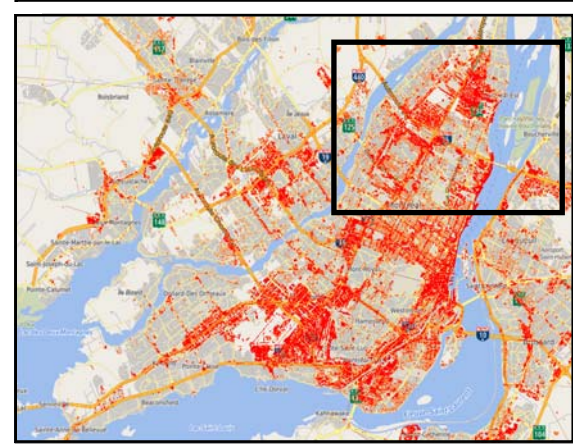
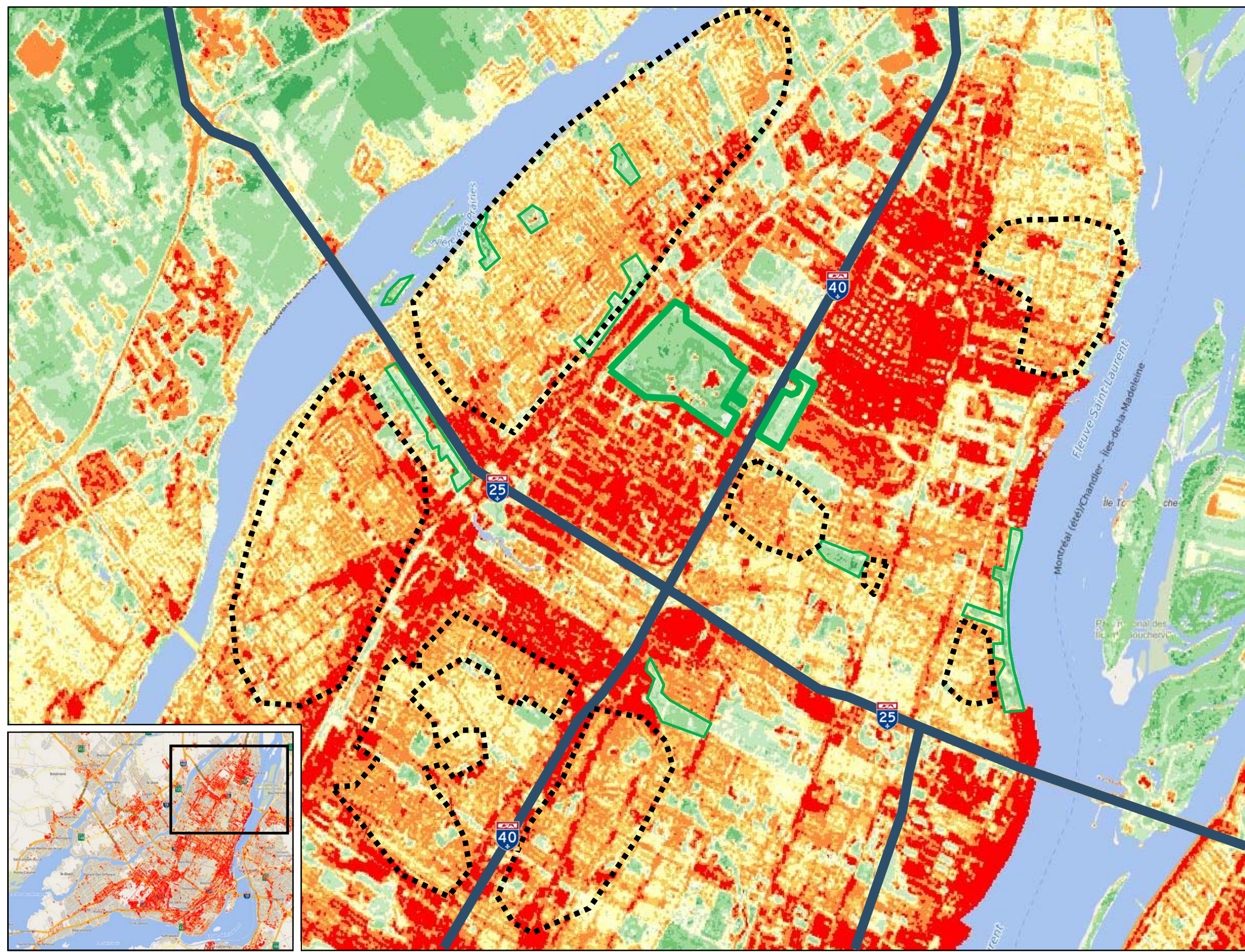


**Légende**

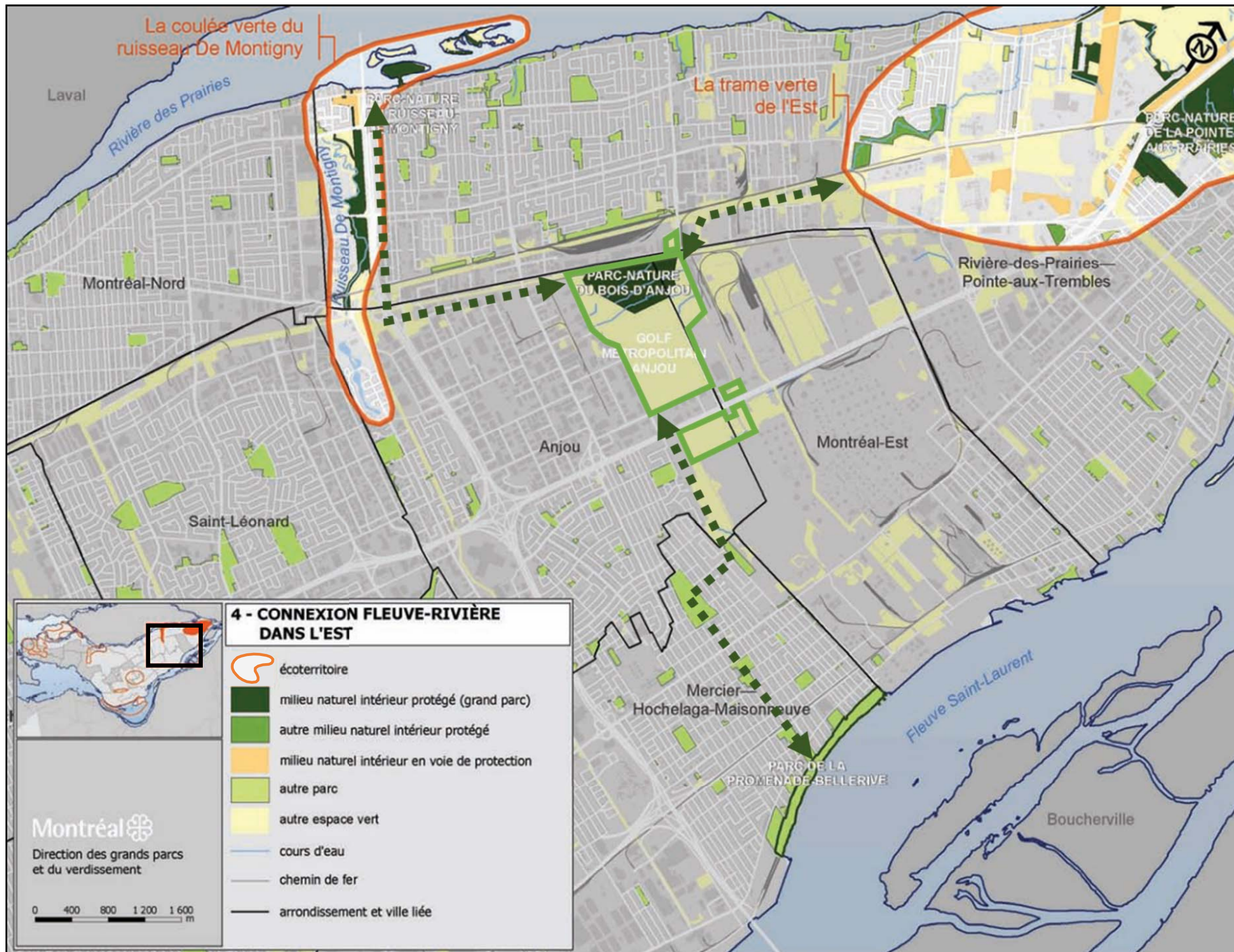
Températures de surface

-  Plus frais
-  Frais
-  Moyen
-  Chaud
-  Très chaud

-  Indice de défavorisation matérielle et sociale élevée
-  Limite du territoire ciblé par le règlement 72 modifié
-  Autres espaces verts majeurs
-  Autoroutes





Source du fond de carte : Géoportail de l'INSPQ, consulté le 18 juillet 2018.



# RÔLE CENTRAL DU GRAND PARC-NATURE D'ANJOU DANS LA TRAME VERTE ET BLEUE ACTIVE DE L'EST DE MONTRÉAL



## Légende

-  Limite du territoire ciblé par le règlement 72 modifié
-  Corridors verts et actifs potentiels

**4 - CONNEXION FLEUVE-RIVIÈRE DANS L'EST**

-  écoterritoire
-  milieu naturel intérieur protégé (grand parc)
-  autre milieu naturel intérieur protégé
-  milieu naturel intérieur en voie de protection
-  autre parc
-  autre espace vert
-  cours d'eau
-  chemin de fer
-  arrondissement et ville liée



Source : Bilan 2009-2013—Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, Ville de Montréal (2013).